

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

Hangar 18, Quai Joannes Couvert 76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90
Fax : 02.32.72.76.80
E-mail : cgtpah@havre-port.fr



Le Havre, le 27decembre 2011

Madame Sylvie BOUHILA

DRH

Madame,

La mise en œuvre de la convention collective unifiée « ports et manutention », va modifier la classification de nos emplois de par l'entrée en vigueur de nouvelles grilles de minima conventionnels.

Cette refonte complète devra faire l'objet d'une déclinaison au plan local de notre système de rémunération actuel vers cette nouvelle grille, conformément à l'article 5, chapitre 6, de notre nouvelle convention.

La CCNU spécifiant enfin le délai maximal d'une année pour l'entrée en vigueur de ce nouveau mode de classifications, ce qui nous laisse jusqu'au 3 mai 2012.

Or, je viens de prendre connaissance d'une note rédigée par vous et adressée aux directeurs, chefs de service et responsables de pôles dans laquelle vous faite part d'une simple information aux organisations syndicales courant janvier, des modalités de mise en œuvre de cette nouvelle classification ainsi que l'envoi d'un courrier suite à cette information pour indiquer à chaque salarié sa nouvelle classification dans la CCNU.

Je me permets donc de vous interpeller pour vous rappeler, une fois de plus, que nous n'accepterons pas un quelconque passage en force de ce dossier sans concertations, que la déclinaison de nos grilles de salaire doit faire l'objet d'un travail conséquent entre notre organisation syndicale et vos services pour éviter les litiges ultérieurs mais aussi pour respecter tout simplement notre représentativité au sein de notre établissement, largement démontrée lors des élections professionnelles de 2011.

Enfin, le fait de devoir constamment vous rappeler ce que devrait être un dialogue social constructif dans un établissement comme le nôtre, devient pesant et contre-productif.

Dans l'attente d'une rencontre sur ce sujet, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire général


Laurent DELAPORTE